



EFFICACES SOLIDAIRES

Association
des accidentés de la vie



Dossier de presse

FNATH *services*

Plus de services pour une meilleure qualité de vie



services
d'aide médicalisée



services
vacances et loisirs



services
d'aide à la personne



services
Finance
et assurances



services
Avantages

Avril 2010

Des services adaptés à tous les besoins



services d'aide médicalisée

Pour préserver son autonomie en toute sécurité

P 4

A tout moment, 24h/24 et 7j/7, un médecin qui connaît le dossier médical est là pour écouter, conseiller et prévenir l'entourage de la personne et les secours en cas de besoin.

Pour permettre le maintien à domicile

P 5

grâce à une assistance médico-technique, quand l'âge, la maladie ou le handicap contraignent à une hospitalisation à domicile



services d'aide à la personne

Pour faciliter la vie de tous les jours

P 6

Des professionnels pour tous les besoins, ponctuels ou réguliers : ménage, aide aux personnes fragilisées, garde d'enfants, assistance informatique, etc.



services vacances et loisirs

Pour changer d'horizon

P 7

Des centaines de destinations en France et dans le monde proposées à des conditions privilégiées.



services Finance et assurances

Pour garantir les crédits

P 8 à 10

Même après un accident de la vie, on doit pouvoir accéder au crédit, assurer en toute tranquillité ses prêts immobiliers ou à la consommation, et épargner en toute sécurité.



services Avantages

Dépenser moins pour mieux profiter de la vie

P 11

Des réductions très avantageuses pour la vie quotidienne (achat d'une voiture, contrôle automobile, petit électroménager,...) pour renforcer le pouvoir d'achat des adhérents de la FNATH.

Un accès unique et simplifié aux services

Pour profiter d'un ou plusieurs des services proposés, c'est simple : il faut être adhérent de la FNATH. Pour adhérer, il suffit de contacter le groupement de la FNATH de son département (voir ci-après) ou de se connecter à notre site internet : www.fnath.org

Vous pouvez également contacter directement le siège national au 04 77 49 42 45.

Comment accéder à un service

Pour profiter d'un ou plusieurs des services et des avantages offerts aux adhérents de la FNATH, il suffit de :

- 1** contacter la FNATH qui communiquera le numéro d'appel du prestataire concerné, si besoin le code partenaire, et la démarche à suivre ;
- 2** appeler le prestataire et lui donner le code partenaire ;
- 3** procéder à la réservation du service selon les modalités du partenaire ;
- 4** et régler directement le partenaire, qui vous fait bénéficier des avantages tarifaires ou des prestations réservés aux adhérents de la FNATH.

Pour en savoir plus sur les services et l'ensemble des offres exclusives de la FNATH consultez le site internet www.fnathservices.com



FNATHservices

Plus de services pour une meilleure qualité de vie



Comment préserver son autonomie, pouvoir vivre chez soi en toute sécurité, quand la maladie, l'âge ou un handicap vous fragilisent et multiplient les risques au moindre incident ?

La télé-assistance médicalisée proposée par **FNATHservices** est la solution, simple, efficace et très rassurante.

Un service rassurant

Avec la télé-assistance médicalisée, on n'est plus isolé. D'une simple pression sur un bouton, on est en contact avec un médecin régulateur qui écoute, connaît le dossier médical et peut donc comprendre les inquiétudes et conseiller utilement. Si nécessaire, il contacte les proches ou envoie les secours.

La télé-assistance médicalisée fonctionne en permanence, 24h/24 et 7j/7.

Un dispositif efficace

La personne est sécurisée, grâce à un petit appareil de télécommunication porté en permanence. Il permet d'appeler le centre de télé-assistance médicalisée et de recevoir tous les appels.

Au centre de télé-assistance, une équipe de médecins, infirmiers et permanenciers est à l'écoute. Elle régule et coordonne les interventions.

L'équipe médicale et le médecin traitant peuvent accéder 24h/24 au dossier patient, afin d'assurer une parfaite coordination des soins.

Un choix de 4 solutions

L'appareil d'alerte peut être choisi selon le mode de vie et l'état de santé.

Le téléphone CarePlus : c'est un téléphone très facile à utiliser grâce à ses grosses touches. Il est installé avec 3 numéros en mémoire, plus le numéro d'appel d'urgence. Il est livré avec deux télécommandes, qui permettent de répondre à distance au téléphone ou de contacter le centre de télé-assistance médicalisée en appuyant sur un seul bouton.

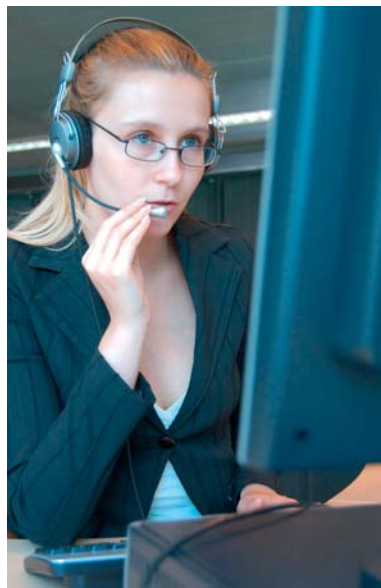
Le macaron téléphonique sans fil : très pratique, il permet de recevoir tous les appels téléphoniques d'une simple pression sur l'unique bouton. On converse avec son correspondant en « mains libres ». Avec le macaron autour du cou ou dans sa poche, on circule dans

toute la maison et le jardin en étant sûr de ne pas manquer un appel et de pouvoir contacter le médecin du centre de télé-assistance simplement en appuyant sur le bouton.

Le DoroHandlePlus GSM : Indispensable quand on se déplace beaucoup. C'est un téléphone GSM très léger et très simple d'utilisation. 5 numéros sont programmés et accessibles chacun par une seule touche. Un bouton d'appel met directement en communication

avec le médecin du centre de télé-assistance. Avec cet appareil, on est en sécurité à la maison, dans son jardin, en promenade, dans toute la zone de couverture GSM.

Les boutons d'appel : Ils sécurisent le domicile. 5 boutons d'appel d'urgence sont installés à 30 cm du sol dans les endroits stratégiques : par exemple la cuisine, la salle de bains, les W.C., à la tête du lit, sur le bras de son fauteuil favori... Il suffit d'appuyer sur le bouton rouge pour alerter l'équipe de télé-assistance. Grâce au télétransmetteur téléphonique, on peut dialoguer avec le permanencier ou le médecin régulateur.



© Ludovic LAN - Fotolia.com

Notre partenaire :

H2AD-Ma santé chez moi

Cette société très innovante est spécialisée dans les solutions médico-techniques pour la prise en charge des personnes fragiles. Elle est en pointe dans ce domaine très spécialisé, et regroupe des ressources de haut niveau et complémentaires : médecins, ingénieurs, soignants, qui conjuguent leurs compétences pour mettre au point des services toujours plus performants.

Les privilèges offerts par la FNATH

Nos adhérents bénéficient d'avantages tarifaires sur la caution pour la mise à disposition des appareils et sur les abonnements.



« Apporter à chacun la même attention chaleureuse que nous porterions à un membre de notre propre famille ».

Le métier de Bastide Le confort médical : permettre le maintien à domicile des personnes âgées, malades ou handicapées grâce à une assistance médico-technique à domicile (aide à la maison, confort à la salle de bain, indépendance, chambre fonctionnelle, hygiènes et prévention, compléments nutritionnels,...).

Des engagements :

- garantir la qualité de la prestation grâce à du personnel formé et compétent et à un système qualité performant ;
- assurer la remontée d'information grâce aux observances et aux comptes rendus de visites adressés aux prescripteurs ;
- assurer un suivi médico-technique des patients grâce aux pharmaciens, infirmières, diététiciennes et ergothérapeutes conseil qui assurent des visites complémentaires à celles de médecins et infirmières libérales ;
- assurer la formation des professionnels de santé à leur demande.

Pour la sécurité et le confort du patient :

- une astreinte téléphonique et une intervention technique 24 h / 24 h et 7 j / 7 j ;
- la réparation ou le remplacement du matériel dans un délai de 12 h maximum en cas de panne ;
- une agence près de chez vous, une équipe de professionnels disponible et à votre écoute ;
- un réseau national pour permettre les déplacements (vacances,...) ;
- la prise en charge administrative et financière du dossier auprès des caisses d'assurances maladie ;

- de multiples compétences pour une prise en charge globale (assistance respiratoire, lit médicalisée, fauteuil roulant, nutrition clinique, matériels de confort...) ;
- une démarche constante de qualité pour garantir au patient des prestations optimales.

Notre partenaire :

Bastide Le confort médical

Spécialiste de la prestation de technologies de santé à domicile, de vente et de location de matériel médical depuis 1977, BASTIDE représente :

- un réseau de 61 agences, et 75 implantations en France métropolitaine ;
- 750 personnes au service des patients et de leur famille avec la même écoute, compétence et disponibilité.

Les privilèges offerts par la FNATH

- 15 % sur les tarifs d'incontinence Bastide pendant un an ;
- 10 % sur le 1er achat en magasin Bastide, valable sur tous les articles non remboursés proposés ;
- la livraison et la mise en service des matériels dans le respect des délais ;
- la formation à l'utilisation des matériels et l'éducation aux traitements ;
- la maintenance et les conseils techniques ;
- la prise en charge de toutes les formalités administratives
- l'assistance médico-technique assurée 24h/24h et 7j/7j.





services d'aide à la personne

Faciliter votre vie quotidienne : les services d'aide à domicile

La FNATH crée pour ses adhérents le label FNATHservices à la personne

Avec **FNATHservices à la personne**, on est sûr d'obtenir facilement l'aide de professionnels qualifiés quel que soit ses besoins, que ce soit ponctuellement ou régulièrement.

Aide aux personnes fragilisées : parce que les gestes de la vie quotidienne sont parfois difficiles suite à un accident, ou à cause d'une maladie ou de l'âge, ou à la suite d'une hospitalisation. Aide pour la toilette, pour les repas, un bras secourable pour accompagner dans ses déplacements et promenades, l'accompagnement en voiture par exemple pour aller chez le médecin, l'aide dans les démarches administratives,...



© Alexander Rath - Fotolia.com



© palms - Fotolia.com

Aide pour la maison : ménage courant, nettoyage des vitres, vaisselle, entretien du linge, petits travaux de jardinage, petit bricolage...

Aide pour les enfants : garder les plus jeunes, apporter un soutien scolaire du primaire au supérieur...



© tomasz Irojanowski - Fotolia.com

Les loisirs : forfait informatique et Internet : pour rompre l'isolement grâce à l'internet, des professionnels installent le matériel et assurent votre formation ; cours artistiques : dessin, musique

Notre partenaire :

Séréna

Séréna s'inscrit dans l'univers mutualiste. La société a été créée en effet par quatre grands noms de cet univers : Groupe Caisse d'Épargne, MACIF, MAIF et MGEN. Avec une expérience de 17 années dans l'organisation des services à domicile, elle fédère sur toute la France un réseau de plus de 2 300 prestataires de qualité agréés par l'État. Séréna s'affirme comme un acteur de premier plan dans son domaine, en privilégiant trois critères : la qualité du service, la facilité d'accès et le meilleur rapport qualité / prix.

Les privilèges offerts par la FNATH

Un seul interlocuteur pour toutes les demandes. **FNATHservices à la personne** se charge de trouver le prestataire qualifié, d'organiser l'intervention, de gérer le planning, la facturation etc. On est tranquille, sûr d'avoir l'aide dont on a besoin.

Avantages fiscaux et sociaux attachés aux services à la personne

- Réduction, ou crédit d'impôt, sur le revenu de 50 % des sommes payées.
- Taux de TVA de 5,5 %.
- Aides diverses (nous consulter).



Changer d'horizon pour se changer les idées. Se retrouver en famille. Oublier le quotidien, le temps d'un long week-end ou plusieurs semaines. Avec **FNATH**services, on est sûr de réussir son séjour.

Tous les choix sont permis

Plus de 350 destinations en France, et dans le reste du monde attendent votre visite.

Il est possible de choisir entre plusieurs formules : club en pension complète ou en demi pension ; appartement de vacances ; hôtel de loisirs, hôtels de plein air, mobil home...

Pour les mordus de la neige, des formules complètes sont proposées : elles comprennent en plus du séjour les forfaits remontées mécaniques, la location du matériel de ski, les cours d'initiation pour les enfants...

Nos partenaires :

Belambra club

Sites au cadre exceptionnel, activités pour tous, formules adaptées à toutes les envies... Partout en France, les clubs Belambra convient à des vacances durant lesquelles beauté rimera plus que jamais avec liberté.

VVF Villages

Un opérateur touristique dynamique, en alternative chaleureuse aux opérateurs marchands. Une alternative riche de sens et des offres exclusives pour les adhérents de la FNATH.

Homair vacances

Les vacances en mobil-home 100 % esprit libre. Depuis plus de 15 ans Homair Vacances organise des séjours touristiques de qualité dans plus de 95 destinations de la France à la Croatie. Une multitude de campings dans toute la France.

Les privilèges offerts par la FNATH

Vous bénéficiez d'avantages tarifaires très intéressants : de 10 % à 20 % de réduction sur les séjours, selon les périodes et les sites.



© Christophe Schmid - Fotolia.com



Assurances de prêts

Quand on doit emprunter pour acheter un logement, ou une nouvelle voiture, il faut s'assurer pour ne pas mettre sa famille en difficulté s'il arrivait quoi que ce soit. Mais, pour la plupart des assureurs, les séquelles de l'accident ou la maladie, entraînent trop souvent un refus.

Avec **FNATHservices**, on peut prendre un crédit et l'assurer en toute tranquillité.

Une assurance pratique

On a toute liberté de négocier son prêt auprès de n'importe quelle banque ou organisme de crédit : l'assurance n'est pas liée à un organisme particulier.

On peut assurer un prêt immobilier d'un montant maximal de 150 000 € ou un prêt à la consommation d'un montant maximal de 21 342 €.

On a le choix entre deux niveaux de garantie : une garantie qui couvre le décès et la perte totale et irréversible d'autonomie. Et une garantie étendue qui couvre en plus l'incapacité de travail.

Pour profiter de ce contrat, il suffit d'être adhérent de la FNATH et d'avoir moins de 65 ans.

Notre partenaire : AXA Assurances

Le Groupe AXA Assurances est un acteur mondial majeur de la protection financière. Soucieux d'incarner toute la dimension sociale et humaine de son métier, AXA Assurances s'emploie à permettre à toute personne de se sentir protégée, accompagnée dans la réalisation de ses projets, sans discrimination.

Les privilèges offerts par la FNATH

L'offre d'assurance pour couvrir un prêt est une exclusivité strictement réservée aux adhérents de la FNATH.

Elle permet à tout accidenté de la vie d'accéder au crédit en toute tranquillité.

© Stephen Coburn - Fotolia.com





« Épargne handicap »

« **Epargne Handicap** » : Epargner en toute sécurité et bénéficier d'une réduction d'impôt conséquente.

Les contrats « **Epargne handicap** » sont des contrats d'assurance en cas de vie d'une durée effective au moins égale à 6 ans. Ils garantissent le versement d'un capital ou d'une rente viagère à l'assuré atteint, lors de la conclusion du contrat, d'une infirmité qui l'empêche de se livrer, dans des conditions normales de rentabilité, à une activité professionnelle : incapacité totale à accéder à un emploi, accueil en atelier protégé ou en centre d'aide par le travail ou admission en milieu ordinaire avec une réduction de salaire due à un rendement professionnel notablement diminué.

Ils procurent une réduction d'impôt égale à 25 % du montant des primes dans la limite de 1 525 € majorée de 300 € par enfant à charge.

Exemple 1 :

Parent ayant 1 enfant à charge :

Cotisation annuelle sur le contrat Epargne handicap : 1 000 euros.

Cotisation retenue pour le calcul de la réduction d'impôt : 1 000 euros.

Calcul de la réduction d'impôt : 25 % de 1 000 euros, soit 250 euros.

Exemple 2 :

Parent ayant 1 enfant à charge :

Cotisation annuelle sur le contrat Epargne handicap : 3 000 euros.

Cotisation retenue pour le calcul de la réduction d'impôt : 1 525 euros (plafond) + 300 euros (1 enfant à charge), soit 1 825 euros

Calcul de la réduction d'impôt : 25 % de 1 825 euros, soit 456,25 euros.

Le support de placement du contrat proposé est le fonds « ARPEGES EURO ». Rendement : 3,90 % en 2009.

sements, ou choisir un rythme d'épargne selon sa convenance dans la limite des montants fixés contractuellement.

Il est possible de récupérer tout ou partie des sommes versées en effectuant des retraits.

Il vaut mieux conserver le contrat au moins six ans afin de ne pas perdre le bénéfice des réductions d'impôt consenties à sa souscription.

S'agissant d'un contrat d'assurance-vie, on doit désigner un bénéficiaire en cas de décès (votre conjoint, vos enfants ou un autre bénéficiaire).

Notre partenaire : AXA-Assurances

Le groupe Axa-assurances est un acteur mondial majeur de la protection financière. Soucieux d'incarner toute la dimension sociale et humaine de son métier, Axa-Assurances s'emploie à permettre à toute personne de se sentir protégée, accompagnée dans la réalisation de ses projets sans discrimination. Il propose aux adhérents de la FNATH, son contrat « *Arpèges épargne handicap* ».

Les privilèges offerts par la FNATH

Grâce à **FNATHservices**, les adhérents de la FNATH bénéficient d'une exonération totale des frais de dossier, lors de la conclusion d'un contrat « *Arpèges épargne handicap* » et d'une réduction de 20 % des frais de chargement tout au long du contrat

Un placement « sur mesure »

On a toute liberté, pour choisir des versements réguliers annuels, semestriels ou trimestriels. On peut, bien entendu, choisir le montant de ses ver-



FNATH^{services} apporte des solutions aux adhérents dans les quatre principaux domaines des services bancaires : augmentation du pouvoir d'achat, optimisation de l'épargne, financement des projets et gestion du budget.

Augmenter le pouvoir d'achat

La carte **Provisio** offre l'extension de garantie constructeur, l'enlèvement et la reprise de l'ancien appareil ainsi qu'une réduction de 20 % sur un bien acheté d'une valeur d'au moins 399 euros TTC parmi un choix de 10 000 articles d'électroménager neufs référencés.

Exemple :

pour l'achat d'un lave-linge avec la carte PROVISIO, l'économie réalisée est de 100 euros (prix moyen constaté de l'extension de garantie constructeur). Sur l'achat d'un appareil d'un coût de 416 euros TTC remboursés en 1 mois, le coût du différé de paiement est de 5,33 euros (Base = TEG à 15,40 %) plus 24 euros de cotisation pour l'acquisition de la carte, soit une économie nette d'environ 70 euros.

Optimiser l'épargne

Les adhérents de la FNATH bénéficient d'une réduction de 50 % sur les droits d'entrée des contrats d'assurance-vie commercialisés par notre partenaire.

La première cotisation annuelle d'une carte « *Bleue Visa* » est offerte pour toute souscription dans le réseau.

Financer des projets

Notre partenaire propose un crédit voiture, un prêt pour des travaux ou un crédit immobilier. Les adhérents de la FNATH sont exonérés des frais de dossier.

L'obtention d'un crédit offre la gratuité du premier mois d'assurance pour la souscription d'un contrat « *multirisques habitation* » ou d'un contrat « *automobile* ».

Gérer le budget

Notre partenaire offre une étude personnalisée de regroupement de crédits.

Notre partenaire : BNP Paribas

BNP Paribas est un groupe bancaire puissant et responsable, implanté dans plus de 80 pays dans le monde. En France, il est représenté par un réseau de 2 250 agences de proximité réparties sur tout le territoire. L'écoute, la mise en oeuvre de solutions personnalisées et la satisfaction de nos clients sont au cœur de notre métier.

Les privilèges offerts par la FNATH

Grâce à **FNATH^{services}**, les adhérents de la FNATH bénéficient d'une économie conséquente correspondant à la prise en charge de la garantie constructeur et d'une réduction complémentaire de 20 % sur plus de 10 000 produits d'électroménager référencés, d'une réduction de 50 % des frais d'entrée sur des contrats d'assurance-vie, de l'exonération du montant de la première cotisation annuelle carte « *Bleue Visa* », d'une offre préférentielle de prêts qui donne droit à la gratuité du premier mois d'assurance pour la souscription d'un contrat « *multirisques habitation* » et/ou d'un contrat « *automobile* » et d'une offre personnalisée de regroupement de prêts.



Votre voiture jusqu'à 35 % moins chère ! Neuve, 0 kilomètre, ou occasion.

Avec **FNATHservices**, il est possible d'acheter une voiture parmi une offre de véhicules multi-marques (Renault, Peugeot, Citroën, Nissan, Toyota, Ford,...) au meilleur prix (jusqu'à 35 % de remise suivant les modèles) avec un meilleur niveau de service.

On bénéficie des mêmes garanties que dans une concession :

- **garantie constructeur** valable dans tout le réseau européen de la marque de son véhicule ; notre partenaire ARAMIS peut même proposer des extensions de garantie ;
- **garantie d'immatriculation définitive** du véhicule ;
- **garantie du niveau d'équipement** du véhicule.

Notre partenaire : ARAMIS

Les privilèges offerts par la FNATH

Avec **FNATHservices**, on bénéficie de l'offre d'une **année supplémentaire de garantie ARAMIS+**, soit deux ans de couverture ARAMIS+.

- **Garantie Crevaison** (pneu remboursé en cas de crevaison ou si le pneu nécessite d'être changé),
- **Garantie des clés** (clés volées ou perdues).
- **SOS Crevaison** : vous avez crevé ? On vient vous changer votre roue ! Vous êtes pris en charge ou que vous soyez en Europe.

Rouler en toute sécurité : contrôle technique automobile

Le contrôle technique de sa voiture est important pour éviter un incident fâcheux sur la route. Et il est obligatoire, dès que la voiture a plus de trois ans et demi d'ancienneté, et ensuite tous les 2 ans. Si la voiture a plus de 4 ans et que l'on souhaite la vendre, on doit remettre à l'acheteur un procès-verbal de contrôle technique daté de moins de six mois.

Avec **FNATHservices**, on peut faire contrôler sa voiture dans les meilleures conditions, pour prendre la route en toute sécurité.

Notre partenaire : DEKRA

DEKRA est un des leaders en Europe dans son domaine : le contrôle technique. Son réseau couvre toute la France, et offre des prestations où qualité et sécurité sont des impératifs majeurs.

Les privilèges offerts par la FNATH

Vous bénéficiez d'un avantage tarifaire conséquent : réduction de 10 % sur le coût du contrôle technique.

Des économies substantielles pour la maison

Afin d'augmenter le pouvoir d'achat de ses adhérents, la FNATH propose des économies substantielles sur tout le petit électroménager (poêles, casseroles, marmite, aspirateurs, robots, fers à repasser, cafetières, presse-agrumes, confiturier...).

Notre partenaire : ECEG

www.eceg.fr

Les privilèges offerts par la FNATH

Les adhérents de la FNATH bénéficient de remises pouvant aller jusqu'à 58 % sur les marques Tefal, Seb, Calor, Moulinex, Rowenta, Krups, Terraillon, Philips, Le Creuset, Screwpull, Pyrex, Mastrad, Cake en Stock, Kyocera, GraniteWare, Guzzini...

La livraison est gratuite dès 99 € d'achats. Pour les commandes inférieures à 99 €, une participation forfaitaire de 10 € est demandée.

AIN 01

16 avenue Pablo Picasso
01000 BOURG-EN-BRESSE
Tél 04 74 22 02 56
e-mail : fnath.ain@wanadoo.fr
site internet :
www.fnathain.weebly.com

AISNE 02

118, Rue Georges Pompidou
02100 SAINT-QUENTIN
Tél 03 23 62 54 78
e-mail : fnath02@wanadoo.fr

ALLIER 03

93, Rue de Paris
03000 MOULINS
Tél 04 70 46 17 95
e-mail : fnath.03@wanadoo.fr

ALPES HTE-PROV. 04

Voir groupement inter-
départementale des Alpes 06

HAUTES-ALPES 05

Voir Isère - 38

ALPES-MARITIMES 06

Voir groupement inter-
départementale des Alpes 06

Groupement des ALPES 06

Le Cervantes
31 rue Lepante - 06000 NICE
Tél 04 93 62 05 04
e-mail : fnath06@wanadoo.fr

ARDÈCHE 07

Voir Drôme - 26

ARDENNES 08

voir Seine-et-Marne - 77

ARIÈGE 09

5, rue de la Maternité
ancien hôpital
09100 PAMIERS
Tél 05 61 67 50 20
e-mail : fnath-ariège@wanadoo.fr

AUBE 10

14, rue des Bas Trévois
Hôtel d'entreprises - Bat.B
10000 TROYES
Tél 03 25 73 11 51
e-mail : fnath.10@wanadoo.fr

AUDE 11

10, Rue Paganini - BP 1065
11870 CARCASSONNE CEDEX 9
Tél 04 68 25 01 14
e-mail : fnath.11@wanadoo.fr
site internet : www.fnathaude.fr

AVEYRON 12

8, Avenue Paul Ramadier
12110 VIVIER
Tél 05 65 43 08 67
e-mail : fnath.12@wanadoo.fr

BOUCHES DU RHÔNE 13

19, Cours Lieutaud
13006 MARSEILLE
Tél 04 91 94 17 90
e-mail : fnath13@wanadoo.fr

CALVADOS 14

38 rue Pasteur - BP 13
14125 MONDEVILLE cedex
Tél 02 31 84 68 28
e-mail : fnath.14@wanadoo.fr

CANTAL 15

Voir Puy-de-Dôme - 63

CHARENTE 16

Voir Charente-Maritime - 17

CHARENTE-MARIT. 17

« Résidence Atlante »
19, Rue des Voiliers - BP 134
17005 LA ROCHELLE cedex
Tél 05 46 41 24 85
e-mail : fnath-16-17@wanadoo.fr

CHER 18

2, rue Parmentier
Halle St-Bonnet
18000 BOURGES
Tél 02 48 24 12 74
e-mail : fnath18@wanadoo.fr

CORRÈZE 19

Maison des Associations
11 place Jean-Marie Dauzier
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE
Tél 05 55 23 35 20
e-mail : fnath19@wanadoo.fr
site internet :
www.fnath19.fnath.org

CORSE 20

Voir Bouche du Rhône - 13

COTE D'OR 21

13 -15, Rue de Gray
21000 DIJON
Tél 03 80 65 43 16
e-mail : fnath.21@orange.fr

COTES D'ARMOR 22

Voir Ille-et-Vilaine - 35

DEL. DEP. CREUSE 23

20 rue de l'ancienne Mairie
BP 53
23001 GUERET cedex
Tél 05 55 61 09 56
e-mail : fnath23@wanadoo.fr

DORDOGNE 24

86, Avenue du Maréchal Juin
24000 PERIGUEUX
Tél 05 53 45 44 50
e-mail : fnath24@wanadoo.fr

DOUBS 25

6, Rue de la Madeleine
25000 BESANÇON
Tél 03 81 82 08 07
e-mail : fnath.25@cegetel.net

DRÔME 26

7, Square de la Visitation
BP 403
26004 VALENCE cedex
Tél 04 75 43 24 94
e-mail : fnath.26-07@wanadoo.fr

EURE 27

1, Rue de la Justice
27000 EVREUX
Tél 02 32 33 27 09
e-mail : fnath-27@wanadoo.fr

EURE-ET-LOIR 28

70, Rue de Chartres
28800 BONNEVAL
Tél 02 37 47 35 61
e-mail : fnath-28@wanadoo.fr

FINISTÈRE 29

2, place Edouard Maze
29200 BREST
Tél 02 98 43 01 44
e-mail : fnath29@wanadoo.fr

GARD 30

Résidence Balore
30100 ALES
Tél 04 66 52 21 25
e-mail : fnath.ales@wanadoo.fr

HAUTE-GARONNE 31

10, Rue du Château d'Eau
31140 AUCAMVILLE
Tél 05 61 70 24 83
e-mail : fnath31@wanadoo.fr
site internet : www.fnath31.org

GERS 32

Voir Haute-Garonne - 31

GIRONDE 33

69, Avenue Bel Air
33200 BORDEAUX CAUDERAN
Tél 05 56 02 82 45
e-mail : fnath33@wanadoo.fr

HÉRAULT 34

9, Rue d'Alger
34000 MONTPELLIER
Tél 04 67 92 87 66
e-mail : fnath.34@wanadoo.fr

ILLE-ET-VILAINE 35

8, Place du Colombier
BP 10902
35009 RENNES cedex
Tél 02 99 30 58 43
e-mail : fnath35@wanadoo.fr

INDRE 36

34 Espace Mendès France
36000 CHATEAUROUX
Tél 02 54 34 76 01
e-mail : fnath.36@wanadoo.fr

INDRE-ET-LOIRE 37

10, Place Azay le Ferron
37000 TOURS
Tél 02 47 05 22 47
e-mail : fnath37@wanadoo.fr

ISÈRE 38

4 bis, Rue H. Berlioz
38000 GRENOBLE
Tél 04 76 44 75 62
e-mail : fnath.38@wanadoo.fr

JURA 39

135 place du Maréchal Juin
39000 LONS-LE-SAUNIER
Tél 03 84 24 02 94
e-mail : fnath-39@orange.fr

LANDES 40

1052, rue de la Ferme du Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
Tél 05 58 75 17 05
e-mail : fnath40@wanadoo.fr
site internet :
www.fnath-des-landes.fr

LOIR-ET-CHER 41

5, Rue Alain Gerbault
41000 BLOIS
Tél 02 54 43 92 01
e-mail : fnath41@wanadoo.fr

LOIRE 42

30 bis rue d'Arcole -
42000 SAINT-ETIENNE
Tél 04 77 25 18 15
e-mail : fnath.42@wanadoo.fr

HAUTE-LOIRE 43

Voir Loire - 42

LOIRE-ATLANT. 44

4, Rue Désiré Colombe
44100 NANTES
Tél 02 40 69 84 71
e-mail : fnath44@wanadoo.fr
site internet : www.fnath44.com

LOIRET 45

10, Rue de la Butte
La Petite Espère
45140 ST JEAN -DE-LA-RUELLE
Tél 02 38 43 50 66
e-mail : fnath45@wanadoo.fr

LOT 46

Voir Aveyron - 12

LOT-ET-GARONNE 47

253, Avenue du Dr Jean Bru
47000 AGEN
Tél 05 53 66 37 95
e-mail : fnath47@aliceadsl.fr

LOZÈRE 48

Anc. Ecole Com. de Garçons
Rue des Ecoles
48000 MENDES
Tél 04 66 31 92 13
e-mail :
rchalmeton.draamo@orange.fr

MAINE-ET-LOIRE 49

42, Avenue Yolande d'Aragon
49100 ANGERS
Tél 02 41 48 50 25
e-mail : fnath49@wanadoo.fr

MANCHE 50

Voir Calvados - 14

MARNE 51

Voir Seine-et-Marne - 77

HAUTE-MARNE 52

Voir Seine-et-Marne - 77

MAYENNE 53

Voir Maine-et-Loire - 49

MEURTHE-&MOSEL. 54

78, Place du Colonel Driant
54000 NANCY
Tél 03 83 35 51 76
e-mail : fnath54@wanadoo.fr

MEUSE 55

4, rue Jacques Brel
55200 Commercy
Tél 03 29 91 09 41
e-mail : fnath55@wanadoo.fr

MORBIHAN 56

5, Rue Maître Esvelin
56100 LORIENT
Tél 02 97 64 30 04
e-mail : fnath56@wanadoo.fr
site internet : www.fnath56.org

MOSELLE 57

Bât. «Le Semaphore»
2, rue des Abattoirs
57100 THIONVILLE
Tél 03 82 51 19 55
e-mail : fnath.moselle@wanadoo.fr

NIÈVRE 58

Voir Cher - 18

NORD 59

4, Boulevard Louis XIV
BP 2029
59013 LILLE cedex
Tél 03 20 53 85 85
e-mail :
servjuridique.fnath@wanadoo.fr
site internet :
www.fnath.droit.officelive.com

OISE 60

10, rue de Beauvoisis
60100 CREIL
Tél 03 44 24 64 21
e-mail : fnath.60@wanadoo.fr

ORNE 61

5 bis route d'Ancinnes
61000 ALENCON
Tél 02 43 28 32 60
e-mail : fnath72@wanadoo.fr

PAS-DE-CALAIS 62

Centre d'affaires Montgolfier
rue Montgolfier
62420 BILLY MONTIGNY
Tél 03 21 42 03 42
e-mail : fnatharras@wanadoo.fr

PUY-DE-DÔME 63

Maison du Peuple,
Place de la Liberté
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél 04 73 37 82 55
e-mail :
fnath.clermont@wanadoo.fr

PYRÉNÉES-ATLANT. 64

78 rue du 14 Juillet
64000 PAU
Tél 05 59 30 41 02
e-mail : fnath.64@wanadoo.fr

HAUTES-PYRÉNÉES 65

Voir Pyrénées-Atlantique - 64

PYRÉNÉES-ORIENT. 66

52, Rue du Maréchal Foch
66000 PERPIGNAN
Tél 04 68 34 69 13
e-mail : fnath66@free.fr

BAS-RHIN 67

Voir Moselle - 57

HAUT-RHIN 68

Voir Moselle - 57

RHÔNE 69

254, Rue de Créqui
69003 LYON
Tél 04 78 60 72 91
e-mail : contact@fnath69.asso.fr
site internet :
www.fnath69.asso.fr

HAUTE-SAÔNE 70

Rue Jean-Bernard Derosne
70000 VESOUL
Tél 03 84 76 06 99
e-mail : fnath70@wanadoo.fr

SAÔNE-ET-LOIRE 71

25, Quai Général de Gaulle
BP 23
71301 MONTCEAU LES MINES
cedex
Tél 03 85 57 04 02
e-mail : fnath.71@wanadoo.fr

SARTHE 72

3, Boulevard de la Gare
72000 LE MANS
Tél 02 43 28 32 60
e-mail : fnath.72@wanadoo.fr

SAVOIE 73

Maison des syndicats
77, rue Ambroise-Croizat
73000 CHAMBERY
Tél 04 79 62 14 63
e-mail : fnath.73@wanadoo.fr

HAUTE-SAVOIE 74

Le Golden Parc
2 ter, Rue Paul Guiton
74000 ANNECY
Tél 04 50 27 66 92
e-mail : f.n.a.t.h.74@wanadoo.fr

RÉGION PARISIENNE 75

11, Rue du Chemin Vert - BP 419
75527 PARIS
Tél 01 49 23 84 00
e-mail : fnath.75@wanadoo.fr

SEINE-MARITIME 76

51 boulevard de la Marne
76000 ROUEN
Tél 02 35 71 42 71
e-mail : fnath.76@wanadoo.fr

SEINE-ET-MARNE 77

20, Rue de Férolles
77330 OZOIR-LA-FERRIERE
Tél 01 60 02 74 83
e-mail : fnath77@wanadoo.fr

YVELINES 78

ESSONE 91
HAUTS-DE-SEINE 92
SEINE-SAINT-DENIS 93
VAL-DE-MARNE 94
VAL D'OISE 95

Voir Région Parisienne - 75

DEUX-SÈVRES 79

260, Rue du Maréchal Leclerc
79000 NIORT
Tél 05 49 24 12 24
e-mail : fnath.79@wanadoo.fr

SOMME 80

4 bis, rue de Paris
80000 AMIENS
Tél 03 22 33 58 88
e-mail : fnath80@wanadoo.fr

TARN 81

68, Avenue du Colonel Teyssier
81000 ALBI
Tél 05 63 38 18 51
e-mail : fnath81@free.fr

TARN-ET-GARONNE 82

65 Avenue Marceau Hamecher
82000 MONTAUBAN
Tél 05 63 03 39 09
e-mail : fnath.82@wanadoo.fr

VAR 83

6 Place Léon Blum - BP 5031
83091 TOULON Cedex
Tél 04 94 92 36 64
e-mail : fnath06@wanadoo.fr

VAUCLUSE 84

25, Rue Paul Manivet
84000 AVIGNON
Tél 04 90 86 07 33
e-mail : fnath.84@wanadoo.fr

VENDÉE 85

101, Rue Proudhon
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél 02 51 37 06 15
e-mail : fnath.85@voila.fr

VIENNE 86

52, Rue Jean Jaurès
86000 POITIERS
Tél 05 49 41 16 10
e-mail : fnath.vienne@wanadoo.fr

HAUTE-VIENNE 87

11, Avenue de Locarno
87000 LIMOGES
Tél 05 55 34 48 97
e-mail : fnath.87@wanadoo.fr

VOSGES 88

4, Rue A. Briand - BP 315
88008 EPINAL
Tél 03 29 82 53 02
e-mail : fnath.vosges@wanadoo.fr

YONNE 89

7, Rue Max Quantin
89000 AUXERRE
Tél 03 86 51 38 65
e-mail : fnath89@orange.fr

TERRITOIRE DE BELF.90

Le bât UDAF - 53 rue de Mulhouse
90000 BELFORT
Tél 03 84 21 23 12
e-mail : fnath90@wanadoo.fr